

COMMUNE DE ROMANS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2019

Membres en exercice : 13 ; Membres présents : 8 ; Convocation du 06 Septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le seize Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

Membres présents : Mesdames CHATELET Karine, DUVILLARD-CHARVAIX Isabelle, RAVOUX Annick, et Messieurs CHATELET Jean-Marc, COMBAZ Pierre, MAIRE Guillaume, PERRADIN Laurent et GAUTHIER Jean-Michel,

Membres absents : Monsieur BESSARD Sébastien, Monsieur CANDELORO Frédéric

Membres excusés : Madame SIMONET Chantal, Madame BESSARD Virginie, Madame CHABANNE Véronique

Secrétaire de Séance : Monsieur CHATELET Jean-Marc

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 08 Juillet 2019.

DELIBERATIONS ET DECISIONS DIVERSES

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- Décide de valider la convention de transfert et de valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE) des communes et établissements publics du département de l'Ain avec le SIEA.
- Demande au Maire de faire la demande auprès du SIEA pour l'opération d'isolation des combles perdus des bâtiments communaux appelés Isol'01.
- Décide d'adhérer à la charte régionale d'entretien des espaces publics « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages »
- Autorise le Maire à rembourser par anticipation le prêt contracté en 2018 auprès du Crédit Agricole d'un montant de 25000€ sans frais ni indemnité, avec l'obtention des subventions de l'État, de la Région et du Département ainsi que le FCTVA sur les dépenses 2018.
- Décide de prendre en charge le transport pour les séances de piscine du jeudi pour l'année 2019/2020 dans le cadre des frais scolaire.
- Décide de valider le rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes qui retrace l'ensemble des actions réalisées au cours de l'année.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil municipal est informé notamment sur les points suivants :

- ✓ Les enfants du cycle 3 iront à la piscine tous les jeudis de 13h50 à 14h30 pour la période du 16/09/2019 au 09/12/2019.
- ✓ Appel à projets harcèlement scolaire, Laurent WAUQUIEZ a souhaité engager la Région sur trois types de projets finançables soit : l'organisation d'évènements (conférences, débats...), la formation des adultes et des actions pédagogiques innovantes dédiées à l'amélioration durable et quotidienne du climat scolaire (escape game, serious game...)
- ✓ Loi pour une école de confiance : possibilité d'aménagement de l'obligation d'assiduité en petite section d'école maternelle. Décret n°2019-826 du 02 Août 2019.

- ✓ Risques auxquels sont confrontés les Maires : grande consultation du Sénat et de l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité.
- ✓ FNGIRR (fonds national de garantie individuelle des ressources) pour la commune de Romans, le montant du prélèvement est de 31 395€.
- ✓ La Communauté de Communes propose des journées formatives pour le personnel (ATSEM, agent de service, agent d'animation), pour échanger sur les pratiques et partage d'expériences, connaissance du développement de l'enfant, gestion des temps périscolaires etc...
- ✓ Le Département a fait la demande à Monsieur CHARVERIAT d'abattre un arbre malade et potentiellement dangereux sur la D17.

- séance du prochain Conseil : lundi 14 Octobre 2019
- réunion Maire et Adjointes : lundi 07 Octobre 2019

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Jean-Michel GAUTHIER

